

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc. have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc. ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

Vol. 1. Cap Rouge, Septembre 1873. No. 6.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE: L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE :

Encouragement reçu de quelques localités—Nouvel appel aux Messieurs du Clergé—Ste. Anne et St. Joachim—Morale à tirer de ce qui précède—Lettre de M. Matte—Petit article pour dire que nous ne pouvons insérer une correspondance de Rimouski—Chronique religieuse—Dédicace du diocèse de Montréal précédé de son préambule—L'œuvre de la reconstruction du sanctuaire de Ste. Anne de Beaupré.

ENCOURAGEMENT REÇU DE QUELQUES LOCALITÉS.

Jeune Lorette (St. Ambroise) (pour augmentation)	132
St. Joseph de Lévis (pour aug.).....	85
Islet (pour aug.).....	60
St. Calixte de Somerset	52
St. Aubert, Islet.....	52
St. Pie, Bagot.....	52
Ste. Agathe, Lotbinière	52
St. Gervais, Bellechasse.....	39
St. Michel, Bellechasse.....	39
St. Cuthbert, Berthier.....	39
Ste. Victoire d'Arthabaska	39
St. Flavien, Lotbinière.....	39

NOUVEL APPEL AUX MM. DU CLERGE.

Vénérés confrères,

Rendu, avec le présent numéro des *Annales*, au milieu de la première année de cette publication, nous avons pu constater tout le zèle que vous avez employé en faveur de cette œuvre. Nous vous l'avouons en toute sincérité ; tout le succès qu'elle a rencontré, vous est dû ; et nous osons dire qu'il a dépassé toutes nos espérances. C'est donc le temps pour nous de reconnaître que nous avons contracté envers vous une dette de reconnaissance, dont nous ne saurions calculer la valeur. Qu'il nous suffise de vous dire que nous nous sentons profondément humilié, de voir l'indulgence avec laquelle vous avez daigné recevoir un travail aussi imparfait. Nous le savons, vous n'avez envisagé que le but que nous avons en vue ; votre amour du bien, votre piété envers la Vénérable Mère de Marie Immaculée, vous l'ont fait trouver excellent, et vous ont décidé à faire tous vos efforts, pour nous aider à l'atteindre. Dieu seul peut vous récompenser dignement de votre dévouement, et nous espérons qu'il vous accordera, en retour, les faveurs les plus signalées.

Comme les bienveillantes recommandations de Nos Seigneurs, l'Archevêque de Québec et les Evêques de la Province Ecclésiastique sont encore sous vos yeux, nous nous abstiendrons de les signaler à votre considération, et de déclarer, que ce que l'on veut bien appeler notre œuvre, est avant tout, la leur et la vôtre. En

effet, abandonné à nos seuls moyens, qu'aurions-nous pu faire ?

Maintenant, vénérés confrères, votre conduite si généreuse, à notre égard, nous ayant rempli d'une confiance sans bornes, permettez que nous attirions votre attention sur une pensée qui nous a été suggérée par quelques-unes des lettres que vous nous avez adressées.

Plusieurs d'entre vous nous font concevoir l'espérance que, pour une seconde année, ils doubleront ou augmenteront considérablement le nombre des abonnés de leur paroisse. Ce projet est tout à fait digne d'éloges. Mais ayant tout tracé, d'avance, le plan que nous voulons suivre, qu'on nous permette une observation qui sera facilement saisie. Ceux qui ne recevront que la seconde livraison des Annales, seront privés d'une foule de renseignements que nous donnons actuellement, sur les ancêtres de Ste. Anne, sur les premières années de sa vie, sur son mariage avec St. Joachim, sur les précautions dont elle entoure l'enfance de sa sublime enfant, etc. Il y aura donc pour eux, dans la lecture qu'ils feront des Annales une lacune qu'il leur sera difficile de combler, et qui otera à cette lecture, une grande partie de l'intérêt qu'elle devrait avoir pour eux. Nous croyons donc qu'il serait de la plus haute importance d'engager tous ceux qui se disposent à recevoir les Annales, à se procurer la première année. Voilà ce que nous voulions soumettre à votre sage considération. Si vous jugez différemment de nous, nous nous soumettrons volontiers à votre décision, en pensant que vous con-

naissez bien mieux ce qui convient à ceux qui vous sont confiés que nous même.

Mais si vous abondez dans notre sens, nous en bénirons la providence, car vous rendrez notre tâche plus facile, et croyons-nous, plus fructueuse.

Voici, vénérables confrères, ce qui nous a inspiré l'idée de vous faire un nouvel appel. Sur les 8,000 exemplaires que nous faisons tirer, les deux premiers numéros sont complètement épuisés. Cependant, toutes les nouvelles demandes qui nous sont faites, portent la condition que les abonnés veulent avoir tous les numéros déjà parus ; et cette condition nous paraît tout à fait raisonnable ; et nous croirions nous montrer ingrat, si nous ne prenions pas les moyens de seconder un zèle si louable.

Nous sommes donc décidé à faire réimprimer ces numéros, et à faire tirer encore 4,000 exemplaires. C'est peut-être présomption de notre part, et encourir des dépenses que nous ne pourrions couvrir ; mais, au moins, nous aurons prouvé l'importance que nous attachons à seconder les efforts de MM. les curés et vicaires. Et encore, le passé nous assure que l'avenir nous sera favorable.

Vénérés confrères, nous aimons à vous le répéter ; nous ne comptons que sur vous ; et nous sommes forcés d'avouer que la presse, à peu d'exceptions près, soit qu'elle ait eu des questions trop importantes à traiter, soit qu'elle nous ait jugé indigne de son regard, ne nous a donné presque aucune attention. La presse même dite religieuse, a été très sobre à notre sujet, malgré les

chaudes recommandations des autorités ecclésiastiques où elle se publie. Voilà un inconvénient dont nous nous consolons pourtant assez facilement, en considérant tout ce qu'ont fait pour nous, nos compatriotes les plus instruits et les plus vénérables. Nous croyons que cette conduite de la part de quelques uns de nos confrères sera pourtant loind'attirer sur eux cette confiance qui devrait entourer la bonne presse. D'ailleurs, comme chacun est libre de faire le bien à sa manière, nous n'avons pas raison de nous plaindre, et d'autant moins que nous sommes appuyé sur un corps qui peut faire et défaire la presse, dans notre pays si religieux.

Encore une fois, mille fois merci, vénérés confrères. Le sort de notre publication est entre vos mains, et nous croyons qu'il est impossible qu'il soit entre des mains plus sûres. Merci des lettres si pleines d'encouragement que vous voulez bien nous adresser. Elles nous dédomagent amplement de nos fatigues.

Il y à aussi plusieurs laïcs qui se sont institués nos agents, et à qui nous devons beaucoup. Aussi nous leur offrons nos meilleurs remerciements.

— 000 —

STE. ANNE ET ST. JOACHIM.

—

Anne Catherine Emmerich continue ainsi :

Le premier enfant qu'Anne mit au monde, dans la maison de son père, fut une fille ; mais,

qui n'était pas l'enfant de la promesse. Les signes qui avaient été prédits, ne se montrèrent pas à sa naissance.....

Les parents accueillirent avec une joie sincère, la naissance de cette enfant, qui fut appelée Marie. Elle était aimable, pieuse et douce. Quoique son père et sa mère l'aimassent beaucoup ; cependant, il restait en eux quelque trouble et quelque inquiétude, parce qu'ils reconnaissaient qu'elle n'était pas ce fruit béni de leur union, qu'ils avaient attendu.

Ils firent longtemps pénitence, et vécurent séparés l'un de l'autre. Anne était devenue stérile ; et ils regardaient cette stérilité comme le résultat de leurs fautes ; et cela les portait à redoubler leurs bonnes œuvres. Je les vit souvent, dit-elle, chacun de leur côté, faire de ferventes prières, puis vivre séparés, pendant de longs intervalles, donner des aumônes, et envoyer des victimes au temple.

Joachim et Anne s'établissent à Nazareth—Douleur des saints époux—Leur ardent désir de l'accomplissement de la promesse.

Après avoir vécu sept ans chez Eliud, Anne et Joachim se décidèrent à se séparer de leurs parents, et à s'établir dans une maison qui leur était venue des parents de l'époux, et qui était située dans les environs de Nazareth. Ils avaient l'intention de recommencer, dans la solitude, leur vie conjugale, et d'attirer la bénédiction de Dieu, sur leur union, par une conduite qui pût être plus agréable à ses yeux.

Cette résolution fut prise en famille, et les parents d'Anne firent leurs dispositions pour le nouvel établissement de leurs enfants. Ils partagèrent les troupeaux, et mirent de côté, pour le nouveau ménage, des bœufs, des ânes et des moutons qui étaient d'une beauté remarquable. On chargea les bœufs et les ânes de provisions, d'ustensiles et d'effets de toute espèce.....

Quant tout fut prêt, les valets et les servantes se mirent en marche, et poussèrent devant eux les troupeaux et les bêtes de charge, jusqu'à la nouvelle habitation, qui était préparée à cinq ou six lieux de là.

Anne et Joachim, après avoir pris congé de tous les amis et serviteurs, avec toutes sortes de remerciements et de recommandations, quittèrent le séjour qu'ils avaient habité jusqu'alors, pleins d'émotions et de pieuses résolutions. La mère d'Anne ne vivait plus, mais les autres parents des deux époux les accompagnèrent vers leur nouvelle demeure. Marie Héli, la petite fille d'Anne, âgée d'environ six ou sept ans, faisait aussi partie du cortège.

La nouvelle habitation était agréablement située, dans un pays de collines, entremêlé de prairies et d'arbres, à une lieue et demie, ou à une forte lieue au couchant de Nazareth. Elle était sur une hauteur, entre la vallée voisine de Nazareth et la vallée de Zabulon. Une gorge que longeait une allée de térébinthes, conduisait de la maison, vers Nazareth. Devant la maison était une cour fermée, dont le sol était le roc nu ; elle était entourée d'un mur peu élevé, de quartiers de rochers et de pierres

brutes. Derrière ce mur, ou au-dessus, était une haie vive. Sur l'un des côtés de cette cour, étaient de petits bâtiments, pour loger les gens et y déposer beaucoup d'effets. Il y avait aussi un hangar, pour mettre le bétail. Il y avait alentour plusieurs jardins. Dans l'un d'eux, près de la maison, s'élevait un grand arbre d'une espèce particulière. Ses branches descendaient à terre, y prenaient racines, et poussaient de nouveaux arbres, qui faisaient de même, de sorte que tout cela formait un grand massif de verdure.

Quand les voyageurs arrivèrent à la maison, ils trouvèrent chaque chose à sa place, et tous les arrangements déjà faits ; car, les vieux parents avaient envoyé d'avance, des gens chargés de tout mettre en ordre. Quand les saints vieillards eurent installé leurs enfants, dans leur nouvelle demeure, ils prirent congé d'eux, après les avoir embrassés, et les avoir bénis. Ils ramenèrent avec eux la petite fille d'Anne.

Dans les réunions de cette nature, ils ne faisaient jamais de grands repas. Ils se plaçaient en rond, ayant devant eux, sur un tapis, deux petits plats. Ils étaient d'une sobriété étonnante ; ils ne parlaient, la plupart du temps, que des choses de Dieu, et de leurs saintes espérances.

Le saint ménage commença alors une vie toute nouvelle. Ces admirables époux s'efforcèrent, dès lors, par une vie agréable à Dieu, de faire descendre sur eux cette bénédiction, qui était le seul objet de leurs ardents désirs. Un de leurs premiers actes fut de visiter leurs

troupeaux, et à l'exemple de leurs parents, d'en faire trois parts, dont une pour le temple, une pour les pauvres, et la troisième pour eux-mêmes. Ils firent conduire au temple ce qu'il y avait de mieux, et ne réservèrent pour eux que la moins bonne part. Leur maison était assez spacieuse ; cependant, ils vivaient et dormaient dans de petites chambres séparées, où ils étaient occupés, la plupart du temps, à prier Dieu avec une grande ferveur. Ils donnaient de grandes aumônes, et malgré cela, les biens leur venaient en abondance. Ils vivaient dans les privations et le renoncement. Lorsqu'ils priaient, ils se revêtaient d'habits de pénitence.

Ils persévérèrent dans cette vie austère, menée en présence de Dieu, pendant dix-neuf ans, après la naissance de leur premier enfant ; mais leur tristesse allait toujours croissante, à mesure que se faisait attendre la bénédiction promise.

Des hommes pervers du pays vinrent vers eux, et les injurièrent en leur disant qu'ils devaient être des méchants, puisqu'ils n'avaient pas d'enfants ; que la petite fille ramenée chez les parents d'Anne, n'était pas à eux ; que si cette enfant était à elle, elle l'aurait avec elle. Ces paroles étaient bien amères pour les deux époux.

Anne avait la ferme croyance, et la certitude intérieure que l'avénement du Messie était proche, et qu'elle appartenait à la famille qui devait être, selon la chair celle du Sauveur. Elle priait et appelait à grands cris l'accomplissement de la promesse, et continuait ainsi que Joachim, à tendre vers une pureté de plus en plus parfaite.

Anne était de petite taille, et sa compléxion était délicate. Le chagrin la consumait à tel point, que ses joues étaient devenues creuses, quoique toujours assez colorées.

(à continuer.)

— 000 —

MORALE A TIRER DE CE QUI PRÉCÈDE.

Ce qui précède confirme, en tous points, ce que nous avons dit, dans notre dernier numéro, touchant la nécessité de consacrer une partie de son bien, à Dieu et aux pauvres, et les avantages même temporels qui résultent d'une pareille conduite. Mais, aujourd'hui, ce que nous voulons surtout faire admirer, chez les grands modèles que nous avons sous les yeux, c'est surtout leur sobriété, dans le boire et le manger, et la sainteté de leurs entretiens. Anne et Joachim étaient riches ; ils pouvaient vivre dans l'abondance, ne rien se refuser. Cependant, ils sont pauvres, au milieu de la richesse ; leur table est servie avec la plus grande simplicité, leur ameublement est modeste, leurs habits sont ceux de la pénitence. Si ces nobles époux avaient manqué de tout, s'ils avaient été dans la plus complète indigence, sans doute qu'ils auraient pu sanctifier cet état, en souffrant les privations pour l'amour de Dieu, en lui offrant leur misère. Mais, posséder des biens en abondance, être dans la possibilité de se procurer toutes les jouissances ; et vivre au milieu des privations, n'user que de ce qui est néces-

saire, pour soutenir l'existence ; voilà le sublime de la vertu ! Voilà un spectacle digne de toute notre admiration ! Mais, combien peu ont le courage d'un semblable renoncement, parmi ceux qui vivent dans le monde ? Combien de pauvres volontaires pouvons-nous compter, dans les splendides demeures de nos cités, chez les riches propriétaires des villes et des campagnes ? Au contraire, comme chacun s'efforce de mesurer ses jouissances sur ses revenus, de procurer à son corps la plus grande somme de bien-être ! Aujourd'hui, un amour effréné de la bonne chair, des spiritueux, des ornements somptueux, a envahi toutes les classes de la société ; et parmi ceux mêmes qui se disent, et se croient disciples d'un Dieu crucifié, combien ne considèrent la vie que comme un temps donné à l'homme pour boire, manger, et se bien parer, enfin pour flatter et engraisser leur corps ? Pourtant, Jésus-Christ, notre chef, notre modèle à tous, a passé sa vie dans la pauvreté, dans la pénitence, il a été couronné d'épines, il a expiré entre les bras de la croix ! Et ses enfants veulent goûter toutes les jouissances ! Ils ont horreur des privations, de la pauvreté ! Et aujourd'hui, encore, si l'on examine attentivement le train de vie que l'on mène, dans nos grandes villes et dans nos populeux villages, il faut aller dans les cloîtres et les couvents, pour y découvrir la pratique du véritable christianisme, cette vie de dévouement, de renonciation, de pauvreté, de véritable charité, qui devrait pourtant être celle de tous les chrétiens. Dans notre Canada même, qu'on dit si catholique, que l'on compte,

si l'on peut, le nombre de nos coréligionnaires qui mènent une vie toute païenne. Nos journaux sont là pour proclamer que nous n'avançons qu'une déplorable vérité. En effet, ouvrez leurs colonnes, et vous y verrez annoncé, tantôt un bal, tantôt un cirque, tantôt une représentation théâtrale, etc ; toutes autant d'occasions où l'on va étaler un luxe extravagant, dépenser en pure perte, des sommes considérables, et qui devraient être versées dans le tronc des pauvres, ou employées au bénéfice de tant d'œuvres excellentes, qui languissent, faute de ressources.

Qu'ils sont loin de ressembler aux modèles que nous leur mettons sous les yeux, ceux qui font un si triste usage des biens que la Providence leur met entre les mains ? Mais, ce n'est pas sur ce point seul, que l'on peut constater une énorme différence entre ces patriarches, et les chrétiens de nos jours. Ste. Anne et St. Joachim, à l'exemple de leurs pieux ancêtres, s'entretenaient, pendant leurs repas, de choses saintes, de la promesse du Messie. Pourquoi ces entretiens religieux, surtout pendant les repas ? Parce qu'ils considéraient, avec raison, les instants consacrés à réparer les forces du corps, comme un temps dangereux, où tous les genres de séductions se donnent la main, pour amener le triomphe de la chair sur l'esprit. Voilà pourquoi, ils prenaient le moyen de sanctifier cette action, et d'éloigner ainsi, tous les dangers. C'est ce qu'avait parfaitement compris St. Augustin, qui avait placé, près de sa table à dîner, quatre vers latins qui se traduisent ainsi :

Loin d'ici médisants
Dont la langue coupable,
Déchire l'honneur des absents,
On ne permet à cette table,
Que des entretiens innocents.

Bon Dieu ! Qu'ils sont loin de ceux de Ste. Anne et de St. Joachim, les discours que l'on tient dans les repas d'apparat, dans les soirées dansantes, au théâtre ! Les femmes s'y entretiennent de toilettes, de coquetteries. La jalousie perce dans leurs regards, le venin est sur le bout de leur langue, et se distille en abondance. Quand aux hommes et aux jeunes gens, ils sont souvent d'un sans-gêne à faire reculer la vertu la moins farouche, et nous ne voudrions point forcer nos lecteurs à se voiler la face, en rapportant quelques uns de leurs entretiens. Qu'il nous suffise de rapporter ici, ce qui est arrivé à un jeune homme, qui venait de quitter le collège, et qui a assisté une seule fois à une soirée où ce qu'on appelle le beau monde, avait étalé tous ses charmes et ses séductions. Ce jeune homme avait été élevé par une mère chrétienne, et sa vertu n'avait fait que se fortifier ; pendant tout le cours de ses études. Malgré sa piété, il se crut indigne d'entrer dans l'état ecclésiastique, et se décida à étudier le médecine. Il y avait à peine un mois qu'il était chez son patron, lorsqu'il reçut un charmant petit billet qu'il l'invitait à un bal. Sa surprise fut grande, et il ne crut pas devoir accepter, sans consulter la maîtresse de la maison où il pensionnait. Celle-ci lui répondit : " il faut toujours que tu connaisse le monde, et la famille où tu vas être admis, est

très respectable ; ainsi, tu dois accepter. Après, un pareil conseil de la part de celle qui aurait dû lui tenir lieu de mère, il monta à sa chambre, revêtit ses plus beaux habits, passa la brosse sur ses cheveux, arrangea son faux-col avec un certain art, se regarda à plusieurs reprises dans son petit miroir, et attendit avec hâte l'heure du départ. Il était huit heures, lorsqu'il quitta sa chambre. Pendant le trajet, cependant, son cœur battait bien fort ; car il allait voir tant de figures étrangères, et si *respectables* ! Quand il entra dans la vaste salle où se donnait le bal, il la trouva remplie de la plus brillante société. Ses yeux furent d'abord éblouis par le vif éclat des lumières, qui s'échappaient des lustres étincellants, et tout lui parut si enchanteur, qu'il se crut dans le vestibule du paradis, et il éprouva un véritable moment de jouissance, qu'il se promettait de prolonger le plus qu'il lui serait possible. Mais quand il eut été introduit à cette compagnie, et qu'il eut pu la voir de près, il changea promptement d'opinion. Il s'aperçut qu'il était encore sur la terre, et parmi des êtres qui paraissaient y tenir de toute la force de leur âme. Son regard fut d'abord effrayé, en se dirigeant du côté des dames. Leur nudité indécente lui fit croire qu'il était victime d'une mystification, et qu'il avait été attiré dans un de ces lieux de bas étage, où l'honneur et la vertu ne pénètrent jamais. Dans sa frayeur, apercevant un groupe de jeunes gens de sa connaissance, il s'approche d'eux d'un air suppliant, et semblant demander protection. Ses amis, au lieu de le prendre en pitié, se moquèrent de sa timidité, et tinrent,

devant lui, des propos si inconvenants et tellement obscènes, qu'ils achevèrent de jeter le trouble dans son cœur, et le décidèrent à prendre la fuite, au risque de passer pour un malappris.

Quand notre jeune homme fut dans la rue, voici ce qui se passa : Il se mit à pleurer à chaudes larmes, et à prendre le pas de quelqu'un qui est poursuivi. Dans son trouble extrême, il se trouve face à face avec un de ses compagnons de collège, qui le revit tout joyeux, mais qui fut fort étonné de le voir dans un si grand abattement. Mais, qu'as-tu donc, s'empresse-t-il de lui demander ? As-tu été maltraité, poursuivi ? Mais, réponds moi Qu'as-tu à pleurer ?— Ah ! répond notre jeune homme, en poussant un profond soupir, si ma bonne mère savait d'où je viens, comme elle aurait du chagrin ; elle qui m'a fait de si sages recommandations, à mon départ de la maison paternelle.....—Mais, encore d'où viens-tu ? Hâte toi de parler, tu me donne de l'inquiétude.—Je viens d'une de ces assemblées qu'on appelle *respectables*, et qui présentent tous les caractères de l'infamie et de la honte. J'ai d'abord assisté à une exhibition de chaire humaine.....Je n'aurais jamais imaginé que des femmes qui se disent chrétiennes, pouvaient ainsi étaler leur nudité aux regards des hommes. Pour se porter à de semblables excès, il faut que leur cœur soit profondément corrompu. Quant aux jeunes gens, qui assistent à ces réunions scandaleuses, leur bouche est comme un cloaque, d'où s'échappent les exhalaisons les plus empestées. En pénétrant dans

le lieu de réception, tout m'a paru si enchanteur, que je me suis cru dans le ciel ; un instant après, tout m'a semblé si affreux, que j'ai pensé être tombé dans les enfers. Ah ! quand j'y pense, si ma mère savait ce qui vient de m'arriver, elle en mourrait ! Non, non, jamais rien ne pourra me décider à retourner dans ses réunions...

Après quelques paroles de consolation, de la part de son ami, les deux jeunes gens se séparèrent ; mais, quant à celui qui nous occupe, après être entré dans sa chambre, il ferma sa porte à double-tour, pour mieux pleurer son imprudence, et écrire des impressions et des résolutions qu'il n'a jamais oubliées. Le lendemain, il fut la risée de ceux qui lui avaient vu prendre la fuite ; mais, il foula aux pieds le respect humain, et aujourd'hui, il n'a qu'à se féliciter de sa détermination. Il jouit de la réputation la mieux méritée, comme médecin ; il est respecté, honoré par ses concitoyens, et à la tête d'une bonne fortune qu'il emploie, en grande partie, à faire des bonnes œuvres.

L'année dernière encore, nous avons eu le plaisir de rencontrer ce vénérable ami, et nous pouvons assurer qu'il n'a nullement changé d'opinion sur les dangers des fêtes mondaines.

Malheureusement, il n'y a pas que dans les villes, où les repas et les soirées sont souillés par des discours infâmes. Nos campagnes même les plus éloignées sont atteintes de cette plaie hideuse. Malheur aux cœurs innocents, aux jeunes filles pures et candides, qui assistent aux noces, aux danses, telles quelles se font, la plu-

part du temps ; car, là des jeunes gens éhontés, des vieillards libertins, qui rappellent si bien ceux qui voulurent séduire la chaste Suzanne, s'efforcent de faire pénétrer des dards empoisonnés, jusqu'au plus profond de l'âme de ceux qui les écoutent.

Les paroles dont il s'agit ici, ont un caractère si odieux, qu'on ne croit pas les qualifier suffisamment, en les appelant des discours obscènes, scandaleux, et on ne croit faire mieux que de les nommer des *bêtises*, et ceux qui les professent, des *bétiseurs*. Chacun paraît persuadé que tous ceux qui tiennent ces discours, acquièrent par là même, le caractère de la bête, et descendent au-dessous de l'humanité ! Et dire que nos Canadiens ont un penchant prononcé, pour ces *bêtises* ! Quel honte pour notre nationalité, et notre religion !

Ah ! si Ste. Anne, du haut du Ciel, pouvait encore pleurer ; comme elle verserait des larmes amères sur ses enfants du Canada, à cause de leurs mauvaises paroles ! Comme elle gémirait aussi, sur les excès qui se commettent tous les jours, dans le boire, le manger et le vêtement !

Pourtant, notre pays est un de ceux où cette grande Sainte est le plus honoré ; comment se fait-il donc qu'elle ait si peu de véritables imitateurs ? Il nous faut l'avouer, à notre humiliation ; cette dévotion, comme bien d'autres, est mal comprise, et pendant que nous honorons cette bonne Mère du bout des lèvres, nous l'outrageons, par nos mauvais discours.

De grâce, mettons d'accord nos paroles et nos actes, et témoignons à la Bonne Ste. Anne que nous l'aimons sincèrement.

LETTRE DE M. MATTE.

Somerset, 30 août 1873.

M. le Rédacteur.

Je vous prie de publier, dans les "Annales de la Bonne Ste. Anne," l'extrait ci dessus d'une lettre qui m'est adressée par une de mes paroissiennes. La piété de l'auteur de cette lettre, ne me permet pas de révoquer en doute la vérité des faits qu'elle raconte.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur et confrère

D. MATTE, Ptre.

UNE ENFANT GUÉRIE PAR L'INTERCESSION DE STE. ANNE.

"Ma petite fille âgée de sept ans, était affligée, depuis l'âge de onze mois, d'un écoulement d'oreilles qui la rendait parfois presque sourde. Depuis le jour de la fête de la bonne Ste. Anne, elle est parfaitement guérie, j'attribue sa guérison, à l'intercession de cette sainte, et je ne crois pas me tromper.

J'ai eu recours, à plusieurs reprises, à un médecin, mais je n'ai pu obtenir qu'un peu de mieux. Dans ma famille, nous avons fait souvent des neuvaines pour sa guérison. Je l'ai fait recommander aux prières en l'honneur de la bonne Ste. Anne. Cette année toute la famille s'est préparée à la fête de cette grande sainte, par une nouvelle neuvaine. En ce grand jour je conduisis ma petite fille à la Grand'messe, afin de lui faire vénérer la précieuse Relique ; ce qu'elle paraissait beaucoup désirer. Elle me disait, pendant la messe : "mais, maman, est ce qu'on ne va pas baiser les Reliques." Allons donc tout de suite.

Au moment où M. le curé a posé sur les lèvres de ma chère petite enfant la précieuse Relique, j'ai promis de faire publier sa guérison dans les "Annales de la Bonne Ste. Anne," si cette grande Saint

nous exauçait. C'est avec bonheur que j'accomplis, aujourd'hui ma promesse ; puisque ma petite fille est complètement guérie. Cette nouvelle faveur ne peu qu'accroître la confiance en la puissante intercession de Ste. Anne, chez tous ceux qui l'apprendront. Quant à moi, je proclame que cette bonne Sainte m'est si chère que je suis prête à faire tous les sacrifices pour lui plaire.

Et quand nous nous approchâmes de la balustre, pour accomplir cet acte religieux, il fallait voir, comme elle se hâtait. Aussi, il fallait voir avec quelle expression d'affection elle pressa la sainte relique, sur ses lèvres ! En voyant sa confiance qui égalait au moins la mienne, je n'ai plus de doute sur sa guérison complète. Mais, ce qui me toucha jusqu'aux larmes, ce fut de l'entendre me dire, en sortant de l'église : Ah ! ma chère petite maman, je lui ai toujours bien donné un beau bec !...

UNE MERE DE FAMILLE ENFANT DE STE. ANNE.

— 000 —

Nous avons reçu du diocèse de Rimouski la relation d'une guérison, que nous ne pouvons publier, parce qu'elle ne porte aucun nom responsable. Si la personne qui nous adresse ce récit, tient à le faire insérer dans les Annales, qu'elle nous fasse parvenir son nom, d'ici à notre prochain numéro. Nous croyons que ce serait une grande imprudence que de publier une narration, toute intéressante qu'elle puisse être, sans pouvoir en constater la véracité.

— 000 —

NOTRE ST. PERE LE PAPE.

Jamais l'immortel Pie IX n'a couru plus de dangers qu'en ce moment. Jusqu'à présent les siccaires, les assassins, les échappés des bagnes étaient tenus à distance de la demeure de l'Auguste Prisonnier, et ne pouvaient faire tomber leur haine et leur fureur que sur les prêtres, les moines et les religieuses. Aujourd'hui, ils sont sous les fenêtres, aux portes du Vatican, et n'attendent que l'occasion d'y entrer, pour tremper leurs mains sacrilèges dans le sang du Saint Pontife. Pie IX chargé de chaînes, et immobile dans son propre palais, entend leurs affreux rugissements, le jour et la nuit. Ainsi placé entre le cachot et la mort, il mérite vraiment le titre de martyr ; et quand il sera parvenu à la céleste demeure, rien ne s'opposera à ce qu'il ceigne la triple couronne de Pontife, de Docteur et de Martyr.

Mais, notre Père bien aimé n'est pas le seul exposé aux outrages les plus sanglants ; Son Divin Maître, Jésus-Christ, dans le sacrement de son amour, subit les plus abominables profanations. Les autels sont souillés, les tabernacles sont brisés, pillés, les tableaux sont lacérés, les statues sont, ou mutilées ou renversées. Enfin, l'abomination de la désolation est dans le lieu saint ; et tout cœur catholique doit se sentir navré de douleur, à la vue de tant d'horreurs. Mais, ce serait mal comprendre l'obligation qui nous incombe, si nous nous contentions de gémir sur les maux qui désolent l'Eglise de Dieu. Si jamais il y a eu un temps

ou la prière est devenue d'une nécessité absolue, c'est bien celui-ci. Oui, prions tous, prions avec la plus grande ferveur, offrons à Dieu nos actions de tous les instants, nos peines, nos fatigues, nos chagrins, nos maladies de tous les jours, pour obtenir la cessation des maux de l'Eglise, le triomphe de cette Fille du Ciel et la délivrance du Grand Pontife, qui gémit dans les fers. Imitons les catholiques du monde entier, et surtout ceux de la France, de la Belgique, de Rome, qui ne cessent de faire de pieux pèlerinages, pour obtenir les faveurs dont nous venons de parler. Tout ce que nous ferons pour notre Mère, la Sainte Eglise, pour le plus Vénérable Pontife, n'en doutons pas, attirera sur nous les plus précieuses faveurs. C'est peut-être, à ce prix, que nous conserverons l'incalculable trésor de la foi.

Prions la Bonne Ste. Anne, et elle se montrera aussi puissante dans les temps mauvais où nous vivons, qu'elle s'est toujours montrée, chaque fois que nous l'avons invoquée, et d'ici à ce que nous ayons obtenu les grandes faveurs que nous sollicitons, répétons sans cesse : " Ste. Anne, grande consolatrice des affligés, voyez vos enfants qui pleurent, à la vue des outrages faites à la plus Auguste des Mères ; venez sécher leurs larmes, en dissipant ses ennemis et ses persécuteurs. Protégez Pie IX, qui nous est plus cher que tout ce que nous aimons sur la terre, et délivrez-le des mains de ses bourreaux. Ainsi soit-il. "

Monseigneur de Montréal vient d'adresser à Monseigneur l'Archevêque de Québec, un volume richement relié, et portant en tête, la prière et la consécration à la Bonne Ste. Anne, de tout le diocèse de Ville Marie. Cet acte religieux porte la signature de Mgr. Bourget, des chanoines, et de tous les prêtres de son évêché. Ce volume, qui est maintenant déposé dans les archives de la Bonne Ste. Anne de Beauport, contient les noms de toutes les paroisses et même de tous les fidèles du diocèse de Montréal, qui ont souscrit, pour aider la reconstruction du Sanctuaire de la Bonne Ste. Anne.

Le précieux cadeau du vénérable doyen de l'épiscopat canadien, a dû être aussi cher au cœur de Ste. Anne, qu'il l'a été à celui du premier dignitaire de toute la Province Ecclésiastique, auquel il a été fait

Qu'elle portera des fruits précieux, cette invocation, qui s'échappe du cœur d'un saint Evêque, de son clergé et de ses diocésains : *Jésus, Marie, Joseph, Joachim et Anne, secourrez nous.*

Que le Ciel bénisse le prince de l'Eglise qui a accompli une œuvre si pieuse, ainsi que ses nombreux enfants qu'il vient de consacrer à la Mère de la Vierge Immaculée.

Jesu, Maria, Joseph, Joachim et Anna,

Succurrite nobis.

Hommage de piété filiale

Du diocèse de Ville-Marie

A la grande Ste. Anne.

Chaste épouse de l'aimable St. Joachim,

Belle-Mère du Bon St. Joseph,

Mère de l'Immaculée Vierge Marie,

Aïeule du Fils de Dieu fait homme,

Patron de la Sainte Eglise,

Avocate du Clergé,

Guide des Colonisateurs de la Nouvelle France,

Etoile tutélaire des Navigateurs,

Directrice éclairée des Communautés Religieuses,

Mère chérie des Canadiens,
Protectrice du Diocèse de Montréal,
Secours assuré des Voyageurs,
Modèle parfait des épouses et des Mères,
Institutrice accomplie des enfants,
Refuge des pauvres pécheurs,
Santé des malades,
Consolatrice des affligés,
Espoir de tous les malheureux,

O bonne, O puissante, O aimable Sainte Anne, acceptez les modestes offrandes de vos dévots serviteurs et de vos pieuses servantes ; fixez vos regards maternels sur ce livre qui contient les noms de ceux qui réclament votre sainte protection ; que ces noms soient écrits dans vos mains, pour qu'ils vous soient présents jour et nuit, et qu'ils demeurent à jamais gravés dans votre cœur si tendre et si compatissant ; sauvez l'Eglise au milieu des flots courroucés de la furieuse tempête qui l'agite : protégez son Auguste Chef ; assistez ses pasteurs ; sanctifiez ses Communautés ; multipliez et conservez ses enfants ; priez pour tous ceux qui recourent à vous dans leurs besoins, accomplissez leurs vœux afin qu'ils soient saints sur la terre, et bienheureux dans le Ciel.

JESUS, MARIE, JOSEPH, JOACHIM ET ANNE,
SECUREZ-NOUS.

† Ig. Evêque de Montréal,
A. F. Truteau, V. G.
J. O. Paré, Chanoine,
H. Moreau, “
E. C. Fabre, aujourd'hui Ev. de Gratianapolis,
P. Le Blanc, Chanoine,
L. S. Plamondon, “
E. H. Hicks, “
G. Lamarche, “
Ed. Moreau, “

N. E. Demers, Pt. Chap. de la Cathédrale,
 P. C. Dufresne Ptre, “ “ “
 S. Harel, Eccl.

Suit une liste des paroisses qui ont contribué à l'Œuvre de la Reconstruction du Sanctuaire de la Bonne Ste. Anne de Beaupré, et que nous donnerons plus tard.

—000—

Œuvre de la reconstruction du Sanctuaire de la Bonne Ste. Anne de Beaupré.

DONS PARTICULIERS.

Mgr. l'Archévêque de Québec (nouveau don)	20.00
M. Joseph Guay, St. Roch de Québec..	100.00
Dame Charles Samson, N. D. de Lévis.	40.00
M. Joseph Fortin, St. Joachim.....	25.00
Ls. Ricard, Ecr., Avocat, Montréal.....	10.00
Dame J. Nadeau, N. D. de Lévis.....	4.00
“ F. X. Chabot “	4.00
M. Hilaire Grenier, Québec.....	4.00
Dlle. Georgiana Angers, St. François (Beauce).....	2.00

DONS DES PAROISSES.

(Suite.)

Comté de Québec.

St. Colomb de Sillery.....	519.20
Ste. Foye.....	132.00
St. Ambroise.....	168.20
Charlesbourg.....	245.70
Beauport.....	550.46
Valcartier.....	19.50
Cap-Rouge.....	98.60

(à continuer.)